

Communauté, territoire, Etat, nation, interface, frontière

1. Communauté

Community, Gemeinschaft

Groupe* non choisi auquel l'individu* délègue de manière automatique, globale et irréversible sa compétence* et son action* stratégiques.

Le terme « communauté » possède plusieurs acceptions. Il peut signifier une simple association, c'est-à-dire une mise en commun partielle (« Communauté des Etats indépendants ») ; il peut aussi indiquer une collectivité à solidarité conditionnelle, volontaire et réversible (« communauté scientifique »), comme en anglais, où, surtout en Amérique du Nord, « *community* » peut parfois prendre ce sens faible et désigner un quartier ou une société locale ; le mot peut encore se référer à une société en tant qu'elle fonctionne comme un tout, comme on le voit dans l'expression « communauté politique », équivalent de « société politique ». Il apparaît cependant utile de spécialiser ce terme, dans l'esprit des sciences sociales allemandes et françaises du début du XXe siècle. On reprend alors l'opposition *Gemeinschaft/Gesellschaft* proposée par Ferdinand Tönnies, présente aussi dans le couple mécanique/organique d'Emile Durkheim. Max Weber, Georg Simmel, Karl von Polanyi ou plus tard Louis Dumont disent des choses comparables sur ce point. Il est à noter que, pour certains d'entre eux, le constat de la prochaine « victoire » de *Gesellschaft* n'était pas agréable, ce qui donne encore plus de force à leur analyse. Norbert Elias a donné une cohérence lexicale accrue à cette dualité en nommant la *Gesellschaft* « société des individus » par opposition à une société communautaire (*Gemeinschaft*). Dans ce couple se manifeste le repérage de la « grande transformation » qui trouve ses prémisses dans l'Europe médiévale et qui se déploie progressivement durant les trois derniers siècles. Les auteurs divergent parfois sur question de savoir jusqu'à quel point le monde contemporain s'est décommunautarisé ainsi que sur la puissance des individus et acteurs face aux acteurs collectifs ou institutionnels.

Le concept de communauté est fort utile pour rendre comparable des phénomènes apparemment sans rapport, sinon justement par leur caractère communautaire. On peut ainsi identifier cinq principes capables d'engendrer des communautés : biologique (famille, ethnie, race, sang), territoriale (sol, pays, terre), religieux, économique, étatique. De multiples combinaisons ou articulations de ces différents principes ont pu être rencontrées. Il apparaît particulièrement efficace sur le plan heuristique de placer dans le même cadre, quitte à identifier des particularités, les communautarismes « anciens » (les trois premiers principes) et « modernes » (« classe », État). Cela permet de resituer le double rapport d'exclusion et d'auto-enclavement du monde ouvrier et de rendre comparable « ordres », « castes » et « classes », trois variantes d'association entre critères biologiques et économiques. La construction étatique a souvent fonctionné comme récupération et subsumation des communautés préexistantes, en particulier ethniques et territoriales. La nation devient alors la communauté à principe étatique. L'État se présente à certains égards comme le tombeau des allégeances anciennes et le créateur de l'appartenance communautaire la plus puissante et la plus radicale, celle pour laquelle le plus d'individus ont donné volontairement leur vie. Le nationalisme étatique (dans la France du XXIe siècle : « républicanisme » ou « souverainisme ») apparaît bien comme un communautarisme particulier, s'opposant à la fois aux autres principes communautaires et à la sortie du modèle communautaire, tout en demeurant fort éloigné, contrairement à ce que prétendent ses idéologues, d'un universalisme anti-communautaire. Dans l'ensemble, on constate dans le Monde actuel un double débat sur la part de communauté souhaitable dans l'organisation de la société et, s'il y a lieu, sur le type de principe communautaire qui doit être privilégié par rapport aux autres. On peut faire l'hypothèse que la persistance d'une organisation communautaire, dans un Monde où l'individu est de plus en plus fortement présent, engendre auprès de ceux qui estiment avoir à perdre à ces changements des protestations et des résistances, ... auxquelles les structures communautaires offrent des ressources de mobilisation, potentiellement violente.

Au-delà de son utilité pour comprendre les tensions à l'échelle mondiale, la relation de cette classification à l'espace interne des sociétés est forte. D'une part, deux des principes communautaires (territoire, État) sont d'emblée spatiaux. D'autre part, et plus généralement, la lecture de la spatialité contemporaine du point de vue de la tension société communautaire/société d'individus permet de mieux analyser des phénomènes comme l'urbanité, la ruralité, la périurbanisation ou l'aménagement

du territoire.

Jacques Lévy

ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991. LÉVY Jacques, *Europe : une géographie*, Paris, Hachette, 1997 (2^e éd. 1998). TONNIES Ferdinand (1887), *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF, 1944.

Source : *Dictionnaire de géographie* (Lévy & Lussault), pp. 177-178.

2. Frontière

Border, Grenze

Limite* à métrique* topologique*.

Notion allant apparemment de soi, la frontière connaît une existence concrète dans une fenêtre historique déterminée. Avant que l'État n'existe, elle n'a pas d'objet. Avant qu'il n'ait les moyens de la tracer et de la défendre, elle demeure un rêve. Dans un monde démilitarisé ouvert aux échanges, elle perd son sens. Les grands empires, romain (*Limes*) et chinois (Grandes Murailles) en tête, ont édifié des barrières réputées infranchissables, mais au coût exorbitant et devenant perméables dès que le rapport des forces se modifiait au détriment du défenseur. De fait, même dans les États anciennement et solidement intégrés et ayant, en outre, le regard tourné vers la « ligne bleue des Vosges » ou d'autres horizons mythiques fluviaux et montagneux, la surveillance des frontières se révélait extrêmement onéreuse, pour les marchandises comme pour les personnes, et souvent hors de portée budgétaire des États. C'est seulement au XIX^e siècle et dans les pays développés que le contrôle devint raisonnablement efficace. Mais, à peine quelques décennies plus tard, la frontière canado-étatsunienne et, un peu après, les frontières de l'Europe occidentale continentale (accords de Schengen pour l'Union européenne) s'effaçaient. Un monde sans frontières gardées commençait à exister.

L'utopie de la frontière a produit des objets géographiques spécifiques. Les systèmes de défense en ligne qui, à partir du XIX^e siècle, évoluent en *no man's land*, zones démilitarisées, zones tampons participent de la notion de glacis, organisée en surface, mais dans une perspective lourdement topologique, puisque conçue pour rendre aussi parfaite que possible la discontinuité de la frontière. On peut même considérer que le glacis, à l'instar des zones d'appui du Mur de Berlin (1961-1989), équipées de protections renforcées et de systèmes de tir automatique, ou de la zone vide séparant Soweto de Johannesburg au temps de l'apartheid, ont constitué des accessoires pour s'approcher concrètement de l'idée d'une ligne de séparation absolue. C'est encore dans cette classe d'objets que l'on peut ranger le mur de défense multifonctionnel progressivement mis en place par l'État marocain pour proposer sa conquête du Sahara occidental, ou encore les fortifications antiterroristes édifiées à partir de 2002 par l'armée israélienne, qui présentent une certaine efficacité contre des ennemis à la puissance de feu limitée. L'obsession de la ligne ne peut en tout cas s'exprimer efficacement que par la surface.

La difficulté à régler les contentieux frontaliers sur mer (comme en mer de Chine du Sud entre la Chine, le Vietnam, Taïwan et les Philippines) exprime aussi le caractère très particulier de la ligne frontalière, impossible à fixer dès qu'une ligne de front n'indique plus, point par point, les lieux où s'annule le rapport de forces entre les deux armées face-à-face.

Le paradoxe est pourtant à chercher ailleurs : une frontière n'est effective comme ligne que lorsqu'elle n'est pas menacée, en temps de paix. Elle permet aux différences entre modes de vie, systèmes juridiques, organisations politiques de s'exprimer de manière topologique, donc particulièrement visible. Même dans ce cas, le caractère saillant de l'objet-frontière le condamne à être constamment érodé, par exemple par la contrebande, qui nie le protectionnisme et rend à égaliser les situations du point de vue du marché. Des pays entiers sont profondément marqués (le Nigeria avec la contrebande pétrolière) ou même largement caractérisés (trafic de produits taxés avec l'Andorre, transferts financiers avec la Suisse ou le Luxembourg) par la subversion de la frontière.

Trois types d'effets spatiaux de la frontière ont été mis en valeur : celle de *barrière*, qui est sa raison d'être, mais aussi celle d'*interface* et celle de *territoire*. Dans le deuxième cas, la frontière ne fait que filtrer et canaliser des relations entre espaces qui existeraient de manière plus diffuse sans elle. Dans le dernier, du fait des deux premières fonctions, elle crée un territoire frontalier, dupliqué de chaque côté de la ligne, c'est-à-dire, au bout du compte, des confins d'un genre particulier.

La seule frontière incontestablement fonctionnelle fut la *frontier* nord-américaine, c'est-à-dire un front

pionnier colonial, dynamique parce que résultat d'un rapport de forces très déséquilibré entre défenseurs et assaillants. On retrouve ce cas de figure dans la colonisation de l'Amérique du Sud et de l'Afrique par les Européens, de la Sibérie par les Russes. Thermomètre de la conquête, la frontière cesse alors, pour un temps, d'être une chimère destructrice et devient, vue du côté des gagnants, l'emblème de l'aventure.
Jacques Lévy

Source : *Dictionnaire de géographie* (Lévy & Lussault), pp. 384-385.

3. Interface

La discontinuité : une rupture dans l'espace

Par essence, l'espace géographique est une étendue différenciée. La différenciation spatiale (Ferrier, 1984) constitue le fondement de la géographie. Elle rend compte à la fois d'une réalité territoriale observable à tous les niveaux d'organisation et à leurs échelles de référence, à travers tous les contrastes spatiaux, mais également d'un processus à l'oeuvre en permanence construisant toujours plus de nouvelles oppositions. L'espace géographique est donc composé d'une multitude d'unités spatiales de taille et de nature différentes. Ainsi, selon le phénomène ou le processus étudié, les territoires, une pièce dans un logement, un quartier, un État, voire la Terre entière, seront considérés comme des espaces plus ou moins différenciés.

La discontinuité entre au moins deux portions d'espace renvoie à l'idée de séparation, de rupture, de saut, de changement de système spatial (Brunet, 1967 ; Gay, 1995 ; Hubert, 1993). Elle implique nécessairement un contact, même indirect, entre leurs espaces supports. Ce contact peut être une contiguïté stricte (continuité aréolaire) ou une connexité (continuité réticulaire). C'est pourquoi tous les espaces différenciés ne sont pas forcément discontinus.

La caractérisation des discontinuités diffère fondamentalement selon qu'elles s'inscrivent dans une aire ou dans un réseau. Premièrement, dans le cas d'une aire, on détermine une discontinuité dès qu'un critère d'observation change au-delà de certains points communs ou stables. La variation doit être suffisamment perceptible par rapport à l'ensemble et concentrée dans l'espace (autour d'une structure linéaire ou éventuellement dans un espace tampon), dans la mesure où elle traduit une idée de seuil (Grasland, 1998). Une discontinuité est observable et/ou mesurable, puisqu'elle peut témoigner de variations de nature qualitative (différences de formation végétale) et/ou quantitative (différences de densité végétale). Forte et nette, elle atteste de variations brutales sur plusieurs attributs ; faible, elle indique de petites variations sur quelques variables. Ainsi, la discontinuité existe lorsque la différenciation permet de caractériser deux sous-espaces contigus différents. Deux cas de figure peuvent être distingués. Dans le premier, une discontinuité linéaire nette sépare deux sous-espaces bien différenciés. Dans le second, la discontinuité entre les deux sous-espaces possède une certaine épaisseur. Ainsi, s'il existe, entre les deux unités spatiales, un petit espace de variation rapide du paramètre étudié, on parle de discontinuité graduelle.

Deuxièmement, le cas des réseaux est autre et il convient de distinguer les discontinuités structurelles et les discontinuités fonctionnelles. Les premières traduisent un changement de la nature (souvent qualitative, parfois quantitative) des liens du réseau. Elles se rapportent à la structure du réseau en tant que support des échanges.

La discontinuité correspond alors à la différenciation technique entre deux liens adjacents du réseau. C'est notamment le cas lorsque les caractéristiques des infrastructures changent (vitesse, capacité, etc.). Les discontinuités fonctionnelles se rapportent aux conditions d'acheminement des flux et donc au fonctionnement du réseau. Elles apparaissent lorsque l'écoulement des flux est altéré au niveau d'un nœud (péage, contrôle à la frontière, rupture de charge). Dans certains cas, comme pour le transport combiné, la discontinuité peut être à la fois de nature structurelle (changement d'infrastructure) et de nature fonctionnelle (transbordement).

Qu'elle porte sur des aires ou sur des réseaux, la discontinuité relève parfois du domaine de l'invisible, du sensoriel et de la perception spatiale. Par exemple, on fait ici référence à toutes les discontinuités produites par les pratiques urbaines des différentes couches sociales de population (Bertrand, 1978 ; Lynch, 1960). Comme toute représentation spatiale, la discontinuité peut être connue par les individus, voire utilisée par les décideurs, tout comme elle peut être aussi plus inconsciente, et moins revendiquée en tant que telle. Enfin, en tant qu'objet géographique, la discontinuité est fonction des échelles spatiales et temporelles de l'analyse. Selon l'échelle, la discontinuité peut être un point, une ligne ou une aire. Elle peut être provisoire et être amenée à se diluer ou à se renforcer dans le temps. De l'ordre de l'observation, du constat, la discontinuité relève de la *géo-interprétation*, entreprise conceptuelle de description et d'évaluation des territoires.

Source : Chapelon et al., « L'interface : contribution à l'analyse de l'espace géographique », in *L'Espace géographique*, 2008/3 Tome 37, pages 194-195.

4. Territoire

Agencement* de ressources* matérielles* et symboliques* capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu* ou d'un collectif social* et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité*.

Toute définition unique du concept de territoire, même générale comme celle qui précède, prend le risque de se placer en porte-à-faux par rapport à l'ensemble des définitions existantes. Et ces définitions sont actuellement d'autant plus nombreuses que le terme a de nombreuses acceptions dans différentes sciences sociales et qu'il joue un rôle essentiel, quasi-emblématique, dans le discours de la géographie contemporaine francophone. Toutefois, on peut tenter de justifier la proposition initiale en procédant à l'analyse de quelques grands enjeux autour desquels tournent la définition conceptuelle du terme. Ces enjeux se rapportent aux questions de la matérialité, de l'appropriation, de la configuration spatiale et de l'auto-référence.

La double nature, matérielle et symbolique, du territoire. Certains usages contemporains du mot territoire tendent à subordonner le concept à l'idée de représentation au point de n'y voir qu'une représentation parmi d'autres. Cette tentation a pour effet d'oblitérer l'importance du rapport à la matière et à la substance dans la construction territoriale. Car, si la matérialité du territoire ne précède pas sa représentation, elle en est constitutive. D'où l'intérêt de considérer, à la manière de Claude Raffestin ou d'Yves Barel, le territoire comme une réalité « bifaciale », le produit d'une écogenèse par laquelle sont mobilisées dans un système symbolique et informationnel des ressources matérielles. Dans cette perspective, le territoire est à la fois ressource dynamique (le produit d'un « corps à corps » matériel et idéal écrivait Raffestin (1986)) et figure (la représentation de cette relation).

Le territoire comme forme d'appropriation. La référence à l'appropriation constitue un leitmotiv des utilisations du concept de territoire. Mais ce second terme est d'un maigre secours tant les usages qui en sont faits sont eux aussi divers. La conceptualisation initiale du mot « territoire » dans les sciences politiques et juridiques, puis sa formalisation en éthologie, ont fait l'une et l'autre (au-delà de leurs différences) la part belle à l'idée que l'appropriation exclusive d'un espace par un individu ou un groupe était une condition de sa nature territoriale. Dans un cas, elle s'exprime au travers de la souveraineté politique, dans l'autre, par l'agressivité. L'inscription plus récente du concept de territoire dans les autres sciences sociales, et en géographie en particulier, s'appuie souvent sur une acception plus « molle » et pacifique de la notion d'appropriation : les individus et les collectifs sociaux s'approprient des territoires sur des registres essentiellement cognitifs ou symboliques, sans déployer, le plus souvent, de dispositifs de contrôle et de défense qui définissent le sens « dur » de l'appropriation. Certes, la filiation politico-juridique et éthologique reste très présente dans les travaux de certains auteurs, notamment les géographes anglophones en raison de la structuration spécifique de leur vocabulaire conceptuel (Debarbieux, 1999). En revanche, elle a été largement dépassée par les travaux des auteurs de langue française, italienne ou espagnole, même s'il resurgit à l'occasion dans l'implicite des discours.

Le territoire comme configuration spatiale. La façon d'appréhender le rapport territoire et appropriation a des incidences sur la manière de concevoir le rapport entre territoire et spatialité et d'identifier les espaces pertinents de la territorialité. Les approches du territoire qui postulent l'appropriation forte conduisent à penser le territoire comme une entité unique, strictement définie et délimitée par le contrôle exercé sur l'espace : dans ce cadre, le domicile familial est un territoire comme le territoire national, ou les territoires de groupes sociaux comme ceux de certains gangs urbains aux États-Unis ou de groupes ethniques. Les territoires individuels et collectifs conceptualisés par la psychologie sociale, la sociologie et la géographie sont, quant à eux, souvent des territoires à échelles multiples et emboîtées, qui combinent une pluralité de ressources et de modes de mobilisation de celles-ci. C'est dans ce contexte que l'on peut parler de territoire d'une diaspora.

Cette question recoupe celle de savoir si le territoire se différencie radicalement du réseau ou non. Il est fréquent de voir les deux concepts opposés, le territoire étant conçu sur le mode de la continuité spatiale à la manière des « pays » de la géopolitique moderne. Ce point de vue est discutable pour des raisons empiriques et conceptuelles. En effet, il existe des territorialités « classiques » qui sont en fait des réseaux ou des archipels : le territoire français, encre métropoles et départements d'outre-mer, par exemple. Il existe aussi de nombreuses territorialités sociales homogènes qui fonctionnent en réseau comme les

sociétés polynésiennes traditionnelles étudiées par Joël Bonnemaison (1996) ou des communautés rurales des Andes. En outre, l'objection conceptuelle tient au fait que tout territoire, même de développement spatial modeste et continu, est aussi constitué de réseaux matériels (sentiers, routes, infrastructures diverses, etc.) et animé de réseaux sociaux. La continuité spatiale de ses composantes n'est qu'une des façons d'agencer les lieux et les aires mis en relation par les réseaux. Autrement dit, le territoire peut être en aire (le territoire correspond à un ensemble de points et d'aires contigus), archipélagique (le territoire regroupe un ensemble d'aires disjointes reliés par des éléments de réseaux non-territorialisés) ou réticulaire (le territoire s'agence en un ensemble d'aires et de lieux disjointes reliés par des éléments de réseaux territorialisés). L'agencement adopté dépend des ressources mobilisées et des modalités de leur contrôle, pratique et symbolique. Dans ces conditions, on peut se demander si la tentation classique qui consiste à ramener le territoire au seul agencement sur le mode de la continuité spatiale n'est pas elle-même un avatar de la modernité politique et de sa propre conception de la territorialité, et de la pensée géographique classique qui privilégie les opérations de découpage, de délimitation et d'ordonnement des parties obtenues dans ses manières de faire.

Le territoire comme auto-référence. L'intérêt principal du concept de territoire, source principale de sa complexité, est qu'il nécessite de prendre en compte de façon simultanée ses caractères objectifs, subjectifs et conventionnels. Sa nature objective ou objectivable est celle de sa matérialité et celle de la matérialité des pratiques dont il est tout à la fois, un produit, le support et l'objet. Sa nature subjective est celle de l'expérience individuelle (sensible, affective, symbolique) qu'il rend possible. Sa nature conventionnelle réside dans le fait qu'en dernier ressort, un territoire social ne doit sa pertinence qu'à un processus donné, toujours singulier et endogène, de construction collective de l'intelligibilité du monde. A ce titre, il participe toujours d'une vision du monde et d'une représentation auto-référencée et identitaire du groupe qui la construit. C'est à la faveur des conventions dont il est l'objet et de la très forte charge symbolique donc il est souvent porteur, qu'un territoire acquiert une valeur emblématique pour le groupe dont il est *le* territoire : le groupe s'affiche par le territoire qu'il revendique, par les représentations qu'il en construit et communique.

BD

Source : *Dictionnaire de géographie* (Lévy & Lussault), pp. 910-912.